



REPERE 4.0.1
EDITION 2009
NP N° 09_097
DATE : 7 novembre 2009

4.0.1. Enregistreurs GPS simples approuvés par la FFVV

Note préliminaire : première publication de cette note permanente

Préambule :

La section 3 du code sportif édition 2009 introduit la notion d'enregistreur GPS simple utilisable pour valider les épreuves des badges FAI d'argent et d'or.

L'approbation d'un appareil en tant qu'enregistreur GPS simple est du ressort de chaque fédération.

La présente note permanente liste les enregistreurs GPS simples approuvés par la FFVV. Les documents d'approbation FFVV sont également disponibles sur le site web de l'IGC : http://www.fai.org/gliding/position_recorders

Liste des enregistreurs GPS simples approuvés par la FFVV :

- Tous les appareils compatibles « FLARM » construits après le 1^{er} janvier 2005 :

Constructeur	Modèle
FLARM Technology	FLARM
LX Navigation	FLARM Red Box FLARM Mini Box
Triadis	Floice
Ediatec	ECW 100
Swift Avionics	OzFLARM, MiniOZ

- Document d'approbation FFVV : Note permanente FFVV 4.0.1.a
- Remarque : ces appareils enregistrant l'altitude pression, aucun autre appareil n'est nécessaire pour valider une épreuve.